

Communiqué de presse

AGIR POUR LA SANTÉ DES HABITANTS DE LA CARENE

Le sous-préfet de Saint-Nazaire, Eric de Wispelaere, et le président de Saint-Nazaire agglo, David Samzun, ont organisé le 18 octobre 2023 un point de situation à destination des élus, professionnels de santé, associations et industriels, sur les actions conduites en faveur de la santé des habitants de la CARENE. Ce nouvel échange a permis de dresser un état d'avancement des actions engagées depuis 3 ans sur le territoire.

Si l'état de santé de la population a globalement progressé sur le territoire de la CARENE au cours de la dernière décennie, la situation locale reste moins favorable que la moyenne nationale. Depuis 2019, des actions sont menées par l'Etat et les collectivités territoriales pour améliorer la santé des habitants. Parmi elles, un nouveau contrat local de santé intercommunal permettra de renforcer la prévention et de promouvoir de nombreuses actions visant à améliorer la santé des habitants du territoire.

Des origines multifactorielles

De multiples facteurs, qui se cumulent et interagissent tout au long de la vie, peuvent influencer sur l'état de santé, notamment liés à la génétique, aux comportements et habitudes de vie, aux expositions professionnelles et environnementales. Selon le centre national de recherche sur les cancers, les causes des cancers à l'échelle nationale sont majoritairement non évitables (âge, génétique...). Toutefois, une part notable des cancers (41 %) est attribuable à des facteurs dits « évitables » tels que le tabagisme (19,8%), l'alcool (8%), l'alimentation (5,4%), le surpoids (5,4%), les facteurs environnementaux (expositions professionnelles (3,6%), air extérieur (0,4 %).

Une surveillance renforcée

L'étude de zone lancée en 2021 sur 5 communes de la CARENE est une démarche d'évaluation des impacts des activités humaines sur l'état des milieux et de détermination des risques sanitaires inhérents pour les populations. Cette étude est ambitieuse car il a été décidé d'intégrer à la phase d'investigation près de 200 sites sur les 5 communes concernées et de tenir compte des émissions non liées aux secteurs industriels (activités portuaires, agricoles, trafic routier, chauffages domestiques...). Elle a déjà permis de caractériser les sources de pollution, notamment atmosphériques, sur ce territoire.

Les phases de recueil des données environnementales disponibles et de modélisation, conduites par un cabinet d'études indépendant, n'ont pas aujourd'hui mis en évidence de marqueurs environnementaux préoccupants d'un point de vue sanitaire pour les polluants étudiés. Plus de 350 sources d'émissions atmosphériques individuelles, 47 substances et plus de 50 000 points de calcul ont ainsi été pris en compte dans la modélisation.

Un programme de mesures complémentaires dans l'environnement est néanmoins programmé dès 2024 pour affiner la connaissance sur l'exposition des populations vis à vis de certaines substances. A l'issue de ces mesures, un diagnostic de l'état des milieux sera réalisé.

Des mesures supplémentaires ont également été menées par Air Pays de la Loire en 2022 dans le cadre d'une pré-étude visant à dresser un état des lieux des concentrations dans l'air ambiant de composés organiques volatils (COV) présentant des enjeux sanitaires. Hormis une influence limitée autour de plusieurs sites industriels, il apparaît que les concentrations mesurées sont celles rencontrées classiquement sur les autres stations de surveillance de la région.

Agir sans attendre sur les différents facteurs de risque

Sans attendre les conclusions des études, les acteurs locaux poursuivent leur engagement pour prévenir une part importante des cancers et, de façon générale, améliorer la santé des habitants de la CARENE en agissant sur les différents facteurs de risque, qu'ils soient comportementaux ou environnementaux, dans le cadre d'un plan d'actions global lancé dès 2020.

Le bassin industriel de Saint-Nazaire a ainsi fait l'objet d'un plan d'inspections des sites industriels renforcé. Entre 2017 et 2022, le nombre d'inspections de la DREAL a augmenté de 50 % sur les 5 communes de l'étude de zone.

Par ailleurs, une dynamique s'est mise en place pour lutter contre les addictions (notamment à l'alcool et au tabac) dans l'agglomération.

Cette démarche globale de prévention va se concrétiser par la signature du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI), pour conforter le caractère systématique des actions et mobiliser une pluralité d'acteurs. Ce contrat s'articulera autour de 5 axes stratégiques répondant aux enjeux du territoire :

- Renforcer l'interconnaissance et la coordination des acteurs ;
- Promouvoir des environnements favorables à la santé ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins ;
- Améliorer la santé mentale et lutter contre les addictions ;
- Réduire la prévalence et la sur-incidence des cancers.

Dossier plus complet sur les actions engagées sur le territoire : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr>

Rapport complet de l'ORS (disponible dans les prochains jours) : <https://www.orspaysdelaloire.com>

Etude du registre des cancers : <https://www.registre-cancers-44-85.fr>

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire

02 40 41 20 20

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr